

Concours : CAPLP externe

Section : économie et gestion

Option : gestion et administration

Session 2018

Rapport de jury présenté par : Monsieur Didier Michel
Inspecteur général de l'éducation nationale
Président du jury

Cette quatrième session du concours confirme que les candidats sont majoritairement au fait des enjeux pédagogiques et didactiques portés par la spécialité gestion administration. Cela démontre que le cadre pédagogique porté à l'origine par la rénovation du baccalauréat professionnel gestion administration est non seulement de mieux en mieux partagé sur le terrain des formations mais est aussi suffisamment conceptualisé pour être enseigné avec efficacité en formation initiale des maîtres.

Force est de reconnaître qu'au-delà des débats actuels qui portent sur la restructuration de la filière, les modalités d'enseignement et de professionnalisation préconisant la différenciation pédagogique, la co-intervention, l'approche des compétences à partir de la mise en activité des élèves, le développement de scénarios au sein d'espaces professionnels s'inscrivent pleinement dans les orientations ministérielles à propos de la voie professionnelle.

Cependant si ce cadre est de mieux maîtrisé par les candidats, des difficultés persistent en ce qui concerne l'appropriation inégale du socle de connaissances juridiques et économiques, une culture du monde socio-économique encore fragile ou encore le manque d'agilité dans les analyses purement quantitatives ou dans les méthodologies requises à l'écrit. Cela reste des axes à privilégier pour prétendre à la réussite du concours.

Que les membres du jury ainsi que le directoire soient remerciés pour leur sens de l'engagement, leur « exigence bienveillante » envers les candidats, la richesse des échanges qui sont à l'image des grands professionnels de l'éducation qu'ils sont.

Didier Michel

SOMMAIRE

Épreuves écrites d'admissibilité	4
<i>Épreuve de synthèse</i>	4
Statistiques	4
Observations générales des membres du jury	4
Observations dossier par dossier	5
Conseils aux candidats.....	6
<i>Épreuve de spécialité</i>	7
Statistiques	7
Observations générales des membres du jury	7
Observations dossier par dossier	8
Conseils aux candidats.....	11
Épreuves orales d'admission	12
<i>Épreuve de mise en situation professionnelle</i>	12
Statistiques	12
Remarques du jury	12
Exigences de l'épreuve	13
Erreurs récurrentes	13
Conseils pratiques	13
<i>Épreuve sur dossier</i>	14
Statistiques	14
Remarques du jury.....	14

Épreuves écrites d'admissibilité

Épreuve de synthèse

Statistiques

Nombre de copies corrigées : 511

Notes	< 5	5 >= et < 8	8 >= et < 10	10 >= et < 12	12 >= et < 15	>= 15
Nombre	130	142	74	55	68	42
% 2018	25,44	27,79	14,48	10,76	13,31	8,22

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	32,29 %
---	---------

Note la plus basse /20	0,17
Note la plus haute /20	19,33
Moyenne générale de l'épreuve / 20	8,12

Observations générales des membres du jury

Le sujet de l'épreuve de synthèse :

- La note de synthèse : le sujet était centré sur une approche à la fois économique, juridique et managériale. Les documents proposés présentaient des articles de presse spécialisés du domaine économique ainsi qu'un extrait de programme faisant référence à des fondamentaux du programme d'économie-droit en Lycée Professionnel.
- Les questions : quatre questions économiques ou juridiques à portée didactique étaient proposées. Certaines questions étaient doubles et appelaient une réponse complète.

A/ Sur la forme

Les points positifs

Un certain nombre de copies sont de qualité tant au niveau de la rédaction que de la présentation et font état d'une bonne maîtrise de la langue avec un effort de structuration. Quelques candidats ont prouvé d'une bonne maîtrise de la technique de la note de synthèse.

Les points d'amélioration

Les références aux documents doivent être systématiquement notées. Un soin est à apporter à la copie au niveau de l'orthographe, de la syntaxe ainsi que sur la lisibilité (éviter les ratures, l'écriture abrégée...).

B/ Sur le fond

Les points positifs

Les candidats sont globalement mieux préparés à l'épreuve. Le jury note que l'écart entre les candidats préparés et les candidats non préparés se creuse.

Les points d'amélioration

Le jury a constaté un manque de problématisation du sujet. On observe parfois l'absence de lien entre le plan, les différentes parties du plan et les documents fournis.

Le jury déplore encore un nombre important de candidat ne maîtrisant pas la technique de la note de synthèse.

Les différentes parties sont souvent traitées de manière inégale et déséquilibrée.

L'analyse du sujet se résume souvent à une recopie des documents et à des paraphrases.

Pour ce qui est des connaissances, on note des lacunes en matière d'explicitation des mécanismes économiques ou concepts et vocabulaires juridiques. De plus, le niveau est parfois trop scolaire.

Observations dossier par dossier

A/ Note de synthèse argumentée

Les bonnes copies sont celles qui manifestent une maîtrise de la méthodologie de la note de synthèse.

Le jury a apprécié les copies de candidats qui proposent :

- une introduction bien structurée posant une accroche, une présentation du sujet et une problématique pertinente en rapport avec le sujet posé.
- un développement rédigé avec des connecteurs logiques et équilibré faisant ressortir de façon judicieuse et exhaustive les idées du corpus documentaire, avec des titres de parties apparents et pertinents.
- une conclusion bien rédigée qui finalise de manière synthétique la note et offre une ouverture pertinente.

Le jury a apprécié les copies des candidats qui ont exploité tous les documents sans exprimer une opinion personnelle ou sans apporter d'informations non issues du corpus documentaire.

Inversement, le jury regrette les copies qui, sur la forme, sont négligées, peu soignées, peu lisibles ; celles qui n'utilisent pas le vocabulaire adéquat, celles qui ne sont pas terminées.

B/ Questions à portée didactique à caractère juridique

Le jury regrette qu'un grand nombre de copies ne traitent que partiellement le sujet (1 ou 2 questions sur les 4 posées). Des connaissances précises et des réponses formulées avec un vocabulaire juridique sont attendues. Certaines réponses sont erronées et manquent d'explicitation.

Le jury constate à nouveau un manque de précision et de rigueur dans le traitement de ces questions.

C/ Questions à portée didactique à caractère économique

Les questions économiques sont traitées de manière très superficielle et approximative. Les mécanismes économiques manquent d'explicitation. Une référence aux auteurs et aux théories est très rare. Le vocabulaire employé est parfois insuffisamment précis. Certaines réponses sont hors-sujet, d'autres sont traitées de manière très superficielle.

Conseils aux candidats

Pour la préparation de l'épreuve

Sur le fond, les candidats doivent impérativement posséder une culture juridique et économique, notamment grâce à la lecture d'articles de fonds et d'actualité. Le jury a apprécié les copies de candidats manifestant une certaine maîtrise des concepts et des connaissances. Il est indispensable de faire un effort sur la qualité de l'analyse et de l'argumentation.

D'autre part, une maîtrise des règles méthodologiques de la note de synthèse est requise, afin de garantir une efficacité lors de l'épreuve (bonne gestion du temps) ainsi qu'une production de qualité. Pour cela un entraînement paraît indispensable.

Pendant l'épreuve

Note de synthèse argumentée

Il est impératif d'organiser et de maîtriser la démarche. Cela passe par une lecture attentive des consignes et des documents qui conduisent à une analyse débouchant sur l'établissement d'une problématique explicite et claire. La problématique n'est ni une définition, ni une démonstration, ni un exposé. Le raisonnement est ensuite développé au travers de la question posée transformant le sujet en débat lié au thème abordé et apportant successivement des réponses partielles. Le plan découle de ce questionnement et amène les réponses, il doit être solidement structuré (brouillon nécessaire).

Les documents pédagogiques du sujet doivent être intégrés dans la note de synthèse au même titre que les autres documents. Des éléments personnels ou hors corpus ne doivent pas apparaître dans la synthèse.

Les connecteurs logiques doivent être employés de manière appropriée. Les différentes parties doivent être bien marquées. La démarche doit être analytique : il ne s'agit pas de juxtaposer des extraits du corpus.

Une conclusion est attendue.

Questions à portée didactique à caractère juridique/à caractère économique

Les réponses doivent correspondre à la question (pertinence, précision et exhaustivité) et présenter les concepts et des exemples pour les illustrer.

Le jury a apprécié les copies qui présentent :

- une définition claire des concepts, celles qui font référence à des théories, celles qui explicitent les mécanismes.

- des réponses structurées et véritablement argumentées et non pas une simple liste d'idées formulées sous forme sommaire.

Il convient de rappeler que le jury est attentif à l'argumentation des différentes réponses. De plus certaines réponses nécessitent un développement structuré au contenu plus conséquent, il appartient donc au candidat d'être attentif à la lecture de la question.

Pour l'ensemble de l'épreuve

Il est nécessaire d'apporter un soin particulier à l'expression écrite, à l'orthographe et à la présentation de la copie.

Il convient d'optimiser la gestion du temps en vue de dégager une durée de relecture. Cette étape de contrôle du travail du candidat est indispensable.

Épreuve de spécialité

Statistiques

Nombre de copies corrigées : **522**

Notes	<5	5 >= et < 8	8 >= et < 10	10 >= et < 12	12 >= et < 15	>= 15
Nombre	190	186	71	46	25	4
% 2018	36,40	35,63	13,60	8,81	4,79	0,77

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	14,37 %
---	---------

Note la plus basse / 20	0,17
Note la plus haute / 20	16,17
Moyenne générale de l'épreuve / 20	6,20

Observations générales des membres du jury

A/ Sur la forme

Parfois une présentation inutile précède le traitement d'un dossier. De même certains candidats recopient la question. Ces démarches ne sont pas valorisées car elles ne sont pas attendues. Par ailleurs, les candidats doivent veiller à ne pas reporter leur nom sur la copie. Certaines copies ont dû être écartées pour rupture d'anonymat.

Les points positifs

Le jury a apprécié :

- les copies soignées et structurées qui répondent aux exigences des organisations (tableaux, notes, courriels...),
- les intitulés des dossiers sont clairement indiqués.

Les points d'amélioration

Une présentation des réponses en lien avec les exigences professionnelles contextualisées au sujet est attendue.

Le jury attend des candidats qu'ils :

- évitent les abréviations, les ratures et les phrases incomplètes,
- présentent leurs réponses de manière professionnelle (adaptée au contexte) en utilisant une forme adaptée (tableaux, notes),
- apportent un soin particulier à la copie (écriture lisible...),
- effectuent une relecture attentionnée de la copie.

B/ Sur le fond

Les points positifs

Le jury a apprécié :

- les candidats qui se sont imprégnés du contexte professionnel pour répondre de manière située à la problématique dans le cadre du scénario proposé,
- l'exploitation documentaire est judicieuse,
- la démarche de résolution de problème est pertinente.

Les points d'amélioration

Le jury attend du candidat qu'il :

- dispose d'un niveau de culture scientifique et technique à la fois dans les domaines de l'administration et de la gestion et qui soit au niveau attendu du concours,
- démontre une bonne connaissance de l'entreprise et de ses finalités ;
- prenne le temps de s'imprégner du contexte professionnel et de traiter l'intégralité des dossiers,
- s'installe dans la fonction qui lui est attribuée,
- s'adresse au destinataire identifié dans le contexte de l'entreprise,
- respecte les consignes,
- analyse et synthétise afin d'éviter les paraphrases,
- argumente de manière située ses propositions en lien avec le questionnement.

Observations dossier par dossier

A/ Dossier 1 : Information des clients sur le crédit impôts innovation « design »

Les attentes du jury :

- sélectionner, s'exprimer à l'écrit,
- organiser,
- transposer, analyser la situation.

Le dossier demandait au candidat de s'imprégner du contexte afin de réaliser une sélection d'informations, qui amène une production pertinente dans une forme professionnelle pour valoriser le Crédit Impôt Innovation, de proposer une structuration destinée au site web de l'entreprise et d'identifier d'autres actions de communication adaptées.

Ce dossier s'appuie sur des connaissances scientifiques et techniques en communication et numérique.

Le jury constate souvent que les réponses des candidats ne sont pas adaptées au contexte (type d'activité, taille de l'entreprise...) et aux besoins spécifiques de l'entreprise. La sélection des informations n'est pas toujours pertinente (non adaptée au contexte ; informations importantes manquantes). Les spécificités de la communication professionnelle numérique ne sont pas toujours maîtrisées.

B/ Dossier 2 : Internationalisation de l'entreprise

Les attentes du jury :

- mobiliser des connaissances théoriques,
- traduire une proposition d'évolution stratégique, synthétiser,
- proposer une solution.

Il s'agissait de comparer des modes d'implantation à l'international pour une TPE de services afin d'aider à la décision, d'identifier les éléments essentiels pour aider à l'élaboration d'un contrat de franchise et d'analyser des indicateurs pour choisir une entreprise candidate à la franchise.

Ce dossier s'appuie sur des connaissances scientifiques et techniques propres à l'économie, au droit et à la gestion financière.

Le jury constate que les candidats ont souvent rencontré des difficultés à sélectionner les informations correspondant à la situation professionnelle proposée. L'analyse des annexes n'est pas toujours pertinente. Le manque d'argumentation ne permet pas de rendre lisible le choix du candidat. Le travail exigeait concision et esprit de synthèse.

Dans les différents travaux de comparaison confiés, les critères ne sont pas souvent définis et les propositions des candidats se limitent souvent à une simple recopie des arguments présents dans les annexes.

Des éléments juridiques sont parfois ignorés dans les propositions.

C/ Dossier 3 : Optimisation de la gestion des coûts

Les attentes du jury :

- manipuler des données de gestion,
- évaluer, argumenter.

Il s'agissait d'exploiter des données de gestion, à partir d'une documentation fiscale et sociale, afin de réaliser un calcul de coût permettant la comparaison de deux solutions. Une présentation argumentée des éléments économiques des deux options devait être construite dans le cadre de la politique de ressources humaines de l'entreprise.

Ce dossier s'appuie sur des connaissances scientifiques et techniques en gestion, fiscalité et ressources humaines.

Peu de candidats ont traité le dossier entièrement, une non maîtrise des données quantitatives n'a pas permis de réaliser les calculs attendus ainsi que la partie fiscale. Les aspects RH n'ont été que partiellement traités et peu argumentés.

Les candidats doivent être attentifs à la cohérence de leur démarche, à la vraisemblance des résultats ainsi qu'à la structuration de leurs propositions.

Question relative à une problématique de professionnalisation

Le jury attend :

- Des éléments de connaissances scientifiques et techniques,
- Une adaptation du propos au contexte d'entreprise,
- Un traitement pertinent du sujet (problématique, définitions, enjeux),
- Un propos structuré.

Il est rappelé que le candidat ne doit traiter qu'une seule des questions proposées.

Dominante administration : En quoi la gestion administrative, par les outils de communication numérique, constitue-t-elle un élément stratégique dans le développement international ?

On attend du candidat qu'il :

- situe sa réflexion dans le contexte de l'entreprise,
- mobilise ses connaissances scientifiques sur les outils de communication numérique,
- développe sur l'accompagnement de la stratégie d'internationalisation en lien avec ces outils,
- argumente avec pertinence et de façon structurée sa réponse.

Dominante gestion : Financement des immobilisations - quelles incidences sur le bilan et sur la rentabilité de l'entreprise ?

On attend du candidat qu'il :

- situe sa réflexion dans le contexte de l'entreprise,
- qualifie ses connaissances techniques sur l'incidence des modalités de financement sur le bilan,
- souligne les conséquences des modalités de financement sur la rentabilité de l'entreprise,
- argumente avec pertinence et de façon structurée sa réponse.

On constate qu'un nombre plus important de candidats a traité la question à dominante administration.

Pour les deux questions, on note :

- un manque de connaissances scientifiques et techniques permettant d'appuyer les propos,
- une structuration peu lisible,
- une absence de définition des concepts associés,
- une absence de problématique,
- une argumentation peu présente et sans lien avec le contexte proposé.

Conseils aux candidats

Pour la préparation de l'épreuve

Il est indispensable de prendre connaissance des rapports de jury, des sujets des années précédentes.

- Travailler les fondamentaux et les questions disciplinaires liés aux différents domaines de la gestion-administration au niveau master : communication, organisation, gestion, ressources humaines, économie, droit,
- S'imprégner du fonctionnement et des pratiques des organisations ; connaître les problématiques d'une organisation (RH, gestion, outils et méthodes administratifs),
- Connaître les environnements numériques d'entreprise,
- Travailler la démarche de résolution de problèmes,
- Travailler les compétences rédactionnelles et la méthodologie pour exploiter la documentation pour éviter ainsi de paraphraser,
- Porter une attention particulière à situer les réponses dans le contexte proposé,

Pendant l'épreuve

- Les deux parties sont indépendantes, mais liées par le contexte de l'entreprise,
- Les données fournies par le sujet et les annexes doivent être utilisées de manière judicieuse et pertinente,
- L'exploitation du corpus documentaire est valable pour l'ensemble du sujet. La prise en considération du contexte professionnel doit apparaître dans le traitement de l'ensemble du sujet,
- Les travaux demandés doivent être présentés de manière professionnelle (soin, clarté, précision du propos...),
- La gestion du temps doit permettre de traiter tous les dossiers,
- Le candidat veillera à respecter les conditions d'anonymat.

Partie 1

On attend du candidat :

- une exploitation des données du sujet,
- des connaissances techniques et scientifiques,
- une analyse argumentée pour faciliter la prise de décision,
- une prise en compte du contexte professionnel dans les réponses,
- une rédaction conforme aux usages professionnels,
- l'utilisation d'un lexique économique, juridique et professionnel.

Partie 2

On attend du candidat :

- un appui sur des connaissances techniques et scientifiques,
- une intégration de la contextualisation dans la question traitée,
- un écrit traité avec méthode : problématique, définitions, enjeux,
- une synthèse argumentée,
- l'usage d'un lexique économique, juridique et professionnel.

Épreuves orales d'admission

Épreuve de mise en situation professionnelle

Statistiques

Nombre de candidats interrogés : **167 sur 189 admissibles**

Notes	<5	5 >= et < 8	8 >= et < 10	10 >= et < 12	12 >= et < 15	>= 15
% 2018	18	20	10	10	15	26

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	48
---	----

Note la plus basse / 20	20.0
Note la plus haute / 20	1.0
Moyenne générale de l'épreuve / 20	10.2

Remarques du jury

Au niveau général

- Le candidat doit avoir une connaissance du RAP (référentiel d'activités professionnelles), du REC (référentiel des épreuves certificatives) et du GAP (guide pédagogique) en baccalauréat professionnel GA.
- Le candidat doit faire preuve de créativité dans sa réalisation pédagogique.
- Le jury attend du candidat :
 - une expression orale claire, rigoureuse et dynamique ainsi qu'une bonne capacité d'écoute,
 - une posture et une tenue vestimentaire professionnelle,
 - une connaissance des enjeux de la scénarisation,
 - une proposition d'activités pédagogique réalistes,
 - une projection sur sa posture d'enseignant en GA.

Au niveau de l'exposé

- Le jury attend un exposé structuré et en lien avec le sujet proposé où il retrouvera :
 - Une mise en situation en face à face pédagogique réaliste et cohérente avec des exemples concrets intégrant un espace professionnel (environnement physique et numérique) dédié au baccalauréat professionnel GA,
 - Une déclinaison de la production pédagogique en lien avec le référentiel : les intentions pour les élèves, une justification des choix pédagogiques, les savoirs mobilisés, les liens avec les PFMP, les différents dispositifs et les transversalités possibles,
 - Le rôle et les activités de l'enseignant **ET** de l'élève.
 - L'explicitation des intentions pour les élèves et des choix pédagogiques.

Au niveau de l'entretien

- Le jury attend du candidat :
 - Une écoute active lors des échanges.
 - Une capacité à faire preuve de réactivité et de réflexivité.
 - Une capacité à prendre du recul par rapport à ses propositions et à imaginer d'autres stratégies pédagogiques.
 - Une capacité à faire preuve de dynamisme et de curiosité.
 - Une capacité à prendre en compte les problématiques liées à la spécificité.

Exigences de l'épreuve

- Une réalisation pédagogique professionnelle structurée avec une animation réaliste.
- Une mise en situation associant un contexte d'enseignement (établissement, classe, champ professionnel).
- Une connaissance des enjeux, des modalités d'enseignement,
- Une vision précise de l'évaluation en Baccalauréat Professionnel Gestion Administration.
- Une description précise des activités des élèves.

Erreurs récurrentes

- Une utilisation de ressources sans appropriation, ni réflexion, ni analyse personnelle.
- Une présentation d'un cours magistral.
- Une mauvaise connaissance du « scénario pédagogique » à visée professionnalisante (objectifs et conception).
- Des hors sujets.
- La non-prise en compte de la totalité du sujet.
- Une méconnaissance des spécificités de la voie professionnelle.
- Une organisation pédagogique peu ou pas présentée.
- Une approche dichotomique entre les enseignements de la gestion et de l'administration.
- Une utilisation et une lecture « inappropriée » ou « réductive » de fiches pédagogiques modélisantes.

Conseils pratiques

- Le jury recommande au candidat de :
 - S'appuyer sur les recommandations du rapport de jury.
 - Observer les pratiques pédagogiques au sein de plusieurs lycées professionnels.
 - Connaître les modalités et les exigences de l'épreuve.
 - S'approprier le référentiel et le guide d'accompagnement pédagogique, pour identifier et utiliser à bon escient la terminologie employée.
 - Intégrer les outils numériques dédiés aux apprentissages ainsi que le simulateur administratif.
 - S'informer sur les finalités et les spécificités inhérentes au baccalauréat professionnel GA et consulter les sites à usages pédagogiques (exemple : le site national CERPEG <http://www.cerpeg.fr>).

- Exposer une production pédagogique personnelle.
- Ne pas limiter sa présentation à la production d'une fiche pédagogique.
- Prendre du recul quant à l'utilisation éventuelle de manuels scolaires et ne pas se contenter d'en faire une exploitation linéaire.
- S'inspirer de son éventuelle expérience professionnelle et la réinvestir.
- Présenter éventuellement son parcours mais de manière brève.
- Connaître les enjeux des périodes de formation en milieu professionnel et leur interaction avec la formation en établissement scolaire.
- Tenir compte des diverses contraintes du sujet (niveau d'enseignement, contexte spécifique...).

Épreuve sur dossier

Statistiques

Nombre de candidats interrogés : **170 sur 189 admissibles**

Notes	<5	5 >= et < 8	8 >= et < 10	10 >= et < 12	12 >= et < 15	>= 15
% 2018	15	19	11	11	20	24

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	45
---	----

Note la plus basse / 20	1.0
Note la plus haute / 20	20.0
Moyenne générale de l'épreuve / 20	10.5

Remarques du jury

Sur les dossiers

Rappel : L'épreuve consiste en une exploitation didactique du dossier documentaire en établissant les liens entre les savoirs attendus et la progressivité des apprentissages. Elle ne consiste pas en une production de séquence pédagogique mais en l'exploitation d'un contexte réel permettant l'acquisition progressive de savoirs. Le dossier documentaire doit être produit par le candidat et être composé d'une dizaine de pages au maximum (hors annexes).

A/ Sur la forme

La majorité des dossiers présente une qualité éditoriale professionnelle.

Le jury a apprécié :

- Une qualité de forme qui facilite le repérage des thèmes exploitables.
- Des annexes lisibles et aérées.
- Des annexes non didactisées.

Le jury a regretté :

- Des dossiers sans qualité éditoriale professionnelle (pagination, reliure, etc.).
- Le manque de lisibilité de certains documents fournis.

B/ Sur le fond et la structure

Le jury constate que davantage de dossiers documentaires respectent la définition de l'épreuve et présentent un contexte professionnel vécu ou observé sans exploitation pédagogique. Cependant, le jury relève que certains dossiers comportent trop peu d'annexes

Le jury a apprécié :

- Un contexte professionnel réel.
- Des dossiers complets, synthétiques et structurés, couvrant un large champ de situations professionnelles.
- Une diversité et une richesse des annexes en rapport avec les thématiques du dossier.

Le jury a regretté :

- Les dossiers non conformes à la définition de l'épreuve.
- Des documents non empruntés à une situation réelle.
- Des annexes orientées vers une thématique professionnelle trop restreinte.
- La présence d'annexes déjà didactisées.

Sur l'exposé

Les meilleurs exposés présentent, avec une communication aisée, structurée, convaincante et illustrée :

- Une démarche de didactisation du contexte, des documents et des savoirs associés.
- Une transposition didactique avec une articulation pertinente entre les savoirs associés visés et le dossier documentaire.
- Des connaissances scientifiques et techniques solides.

Le jury a regretté :

- Une présentation de séquence pédagogique en lieu et place d'une transposition didactique.
- Une démarche didactique réduite à la seule simplification des annexes.
- Un exposé déconnecté des savoirs associés.
- Un manque d'appui sur les savoirs associés pour réaliser la transposition didactique.
- Une difficulté à faire la différence entre les champs disciplinaire, pédagogique et didactique.
- Un exposé qui ne traite pas du sujet proposé, ou qui sort du sujet.
- Un manque de structuration de l'exposé, voire des propos confus.

Sur l'entretien

Le jury a apprécié :

- Le candidat capable de mettre en relation les savoirs avec le dossier documentaire.

- Les propos fluides, les argumentations pertinentes.
- L'utilisation d'un registre de langage adapté à l'épreuve et un vocabulaire professionnel précis.
- Les entretiens où le candidat :
 - présente une logique de construction des savoirs, les besoins des élèves et la progressivité dans l'acquisition des savoirs,
 - démontre sa capacité d'écoute, de réflexion et d'ouverture, sa maîtrise des finalités de la formation Gestion-Administration, sa connaissance de l'actualité de la voie professionnelle, sa connaissance de l'institution et des valeurs de la République

Le jury a regretté:

- Une insuffisante maîtrise et prise en compte des savoirs associés.
- Une incapacité à entrer dans un échange réflexif.
- Une incapacité à se libérer d'une prestation standardisée.
- Un manque de recul sur la proposition didactique exposée.
- Des réponses peu argumentées, incomplètes, superficielles.
- Un manque de connaissances relatives à l'enseignement professionnel et aux champs d'activités de la gestion et de l'administration.